

LA VOIX DES FOUS. HECTOR MALOT ET LES « ROMANS D'ASILE »
Aude Fauvel

Armand Colin | « Romantisme »

2008/3 n° 141 | pages 51 à 64

ISSN 0048-8593

ISBN 9782200924751

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-romantisme-2008-3-page-51.htm>

Pour citer cet article :

Aude Fauvel, La voix des fous. Hector Malot et les « romans d'asile », *Romantisme*
2008/3 (n° 141), p. 51-64.
DOI 10.3917/rom.141.0051

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Aude FAUVEL

La voix des fous. Hector Malot et les « romans d'asile »

Hector Malot (1830-1907) passe aujourd'hui pour un écrivain bon-homme, évoquant le personnage de Rémi « sans famille »¹, dont les aventures ont séduit des générations d'enfants. En son temps, pourtant, ce n'est pas ainsi que « Malot la probité », comme le surnommait Séverine², était perçu. Au XIX^e siècle, on le connaissait en effet surtout pour ses romans « militants »³, à commencer par *Un beau-frère*, une de ses premières œuvres qui, défrayant la chronique en 1868, le fit apparaître comme un porte-parole de la cause des fous. Car, avec cet ouvrage, Malot réussit à attirer l'attention du public sur les établissements asilaires, leurs défauts, leur atmosphère claustrale, propre à rendre insane tout homme qui y serait entré sain d'esprit. La polémique fut telle qu'elle engagea même le gouvernement à nommer une commission d'enquête et incita Léon Gambetta à déposer le tout premier projet de réforme de la législation sur les asiles, la fameuse « loi de 1838 ».

Avec *Un beau-frère* Malot se signala ainsi comme le premier auteur anti-aliéniste⁴ de sa génération, initiant une veine littéraire nouvelle, celle du « roman d'asile », qui devait faire florès dans les années à venir. Il fut aussi le premier écrivain « aliéniste amateur »⁵ (selon ses propres termes)

1. Hector Malot, *Sans famille*, Paris, Dentu, 1878.

2. *Journal de Rouen*, 16 février 1892.

3. L'expression de « littérature militante » est d'Octave Mirbeau.

4. Le terme est d'époque.

5. Hector Malot, *Le Roman de mes romans. Cahiers Robinson*, n° 13, 2003, p. 259. *Le Roman de mes romans* a d'abord été publié en 1896 chez Flammarion. Malot, reprenant les notices explicatives de certains de ses livres, y revenait sur les conditions d'écriture de ses diverses œuvres.

que de parfaits inconnus venaient consulter, persuadés qu'il en savait autant, sinon plus, que les spécialistes sur les troubles psychiques. Malot tourna ainsi une nouvelle page dans l'histoire compliquée des rapports entre psychiatrie, folie et littérature, plaçant les hommes de lettres en concurrence directe avec les médecins. Il ouvrit aussi, plus généralement, une ère de crise pour la médecine mentale, précipitant l'ascension de l'anti-aliénisme, un mouvement de remise en cause de l'institution médicale, précurseur de la moderne anti-psychiatrie.

Cet article offre donc de redécouvrir cet aspect méconnu de l'œuvre et de la vie d'Hector Malot et, en suivant le fil de son engagement en faveur des fous, d'aborder la culture anti-aliéniste de la fin du XIX^e siècle, époque où l'on se demanda soudain qui du fou ou du psychiatre était le plus dangereux.

UN BEAU-FRÈRE OU LE SACRE DU ROMAN ANTI-ALIÉNISTE

Le contexte : la crise anti-aliéniste de la fin du Second empire

À la fin des années 1860, le jeune Hector Malot apparaissait comme un auteur très prometteur. Ses deux premiers romans, *Les Amants* et *Les Amours de Jacques*⁶, lui avaient assuré, si ce n'est un succès commercial, du moins une renommée critique, Hippolyte Taine le considérant comme l'écrivain le plus doué de la période après Flaubert⁷. Fort de cette recommandation, Malot se présenta en 1868 chez Édouard Bertin, directeur du *Journal des Débats*. Il lui proposa alors le texte de ce qui sera plus tard publié sous le titre d'*Un mariage sous le Second Empire*⁸. Bertin refusa : ce récit, réquisitoire contre le régime impérial et l'hypocrisie des familles, lui semblait trop polémique pour la ligne éditoriale du *Journal des Débats* qui défendait certes des positions républicaines, mais n'avait rien d'une feuille révolutionnaire. En revanche, il se montra plus intéressé par un autre des projets de Malot portant sur l'enfermement asilaire.

Le thème était dans l'air du temps. Depuis quelques années, en effet, le vent commençait à tourner du côté de la médecine mentale. Avec Pinel, Esquirol, on avait cru dans le pouvoir des aliénistes : grâce aux asiles, ces « puissants agents thérapeutiques »⁹, la science allait venir à

6. Hector Malot, *Les Amants*, Paris, Michel-Lévy frères, 1859 (premier épisode de la série les « Victimes d'amour ») ; *Les Amours de Jacques*, Paris, Michel-Lévy frères, 1861.

7. *Le Journal des Débats*, 19 décembre 1865.

8. Hector Malot, *Un mariage sous le Second Empire*, Paris, Michel-Lévy frères, 1873.

9. Étienne Esquirol cité par Jean-Baptiste Parchappe (1800-1866) dans : « Discours prononcé à l'inauguration de la statue d'Esquirol le 22 novembre 1862 », *Annales médico-psychologiques*, 1862, t. 1, p. 7.

bout de la folie, comprendre les malades, les traiter, les guérir. Or vingt ans après l'instauration de la politique asilaire, les résultats étaient bien décevants. Un nombre ridiculement faible d'aliénés sortait « guéris » des établissements, tandis qu'on internait au contraire toujours plus de malades, au point qu'en moins de trente ans la population asilaire avait déjà plus que triplé, passant d'environ 10 000 individus en 1838 à plus de 24 424 en 1854 et presque 35 000 en 1864, une croissance que rien ne semblait devoir arrêter. Du côté républicain, on commença alors à avoir des doutes : l'aliénation était-elle vraiment une maladie commune ou était-ce plutôt que le régime impérial se servait des asiles pour se débarrasser des gêneurs ? À l'époque où Malot rendit visite à Bertin, la presse se faisait ainsi régulièrement l'écho d'une affaire de « séquestration arbitraire » : « l'affaire Sandon », un avocat qui fut interné près d'une quinzaine de fois entre 1860 et 1870, parce que, prétendait-il, un homme haut placé avait toutes les raisons de le faire disparaître¹⁰. L'histoire inquiétait : et si Sandon n'était pas seul ? Si les asiles, plutôt que d'être des lieux de soin, n'étaient en fait que des « nouvelles Bastilles »¹¹, des endroits où l'on incarcérait les gens normaux, tandis qu'on y négligeait les malades ? Les aliénistes avaient beau assurer que « l'encombrement » asilaire était surtout lié à l'importance des « chroniques » : les vieillards, notamment, qui auraient dû être placés ailleurs, ou les « dégénérés » incurables, malheureusement plus nombreux que prévu – tout le monde n'était pas convaincu.

Un portrait sans concession de la médecine mentale

Dans ce contexte, on comprend pourquoi Bertin estima opportun de publier un feuilleton sur ce thème : le succès paraissait assuré sans risquer la censure. Malot accepta et quelques mois plus tard *Un Beau-frère* parut dans le *Journal des Débats*¹². Puis, l'enthousiasme des lecteurs aidant, le roman fut édité chez Hetzel¹³, la maison Lassalle s'occupant de le diffuser à New-York¹⁴. Il connut ensuite plusieurs rééditions jusqu'à la

10. Léon Sandon (1823-1872), avocat de profession, prétendait avoir été interné à la demande d'Adolphe Billault (1805-1863), l'homme le plus influent du Second Empire après Napoléon III. Billault, un ancien camarade de Sandon, aurait en effet craint que celui-ci ne dévoile des documents de jeunesse où il s'était laissé aller à critiquer l'empereur. Billault et le corps aliéniste démentirent l'existence d'un complot. Il n'en reste pas moins que Sandon fut interné près d'une quinzaine de fois entre 1860 et 1870. Quoi qu'il en soit, l'homme s'attira le soutien de la presse et de l'opposition républicaines qui firent de lui un martyr du régime impérial. Il mourut en 1872, après avoir cherché à contacter l'ex-famille impériale en Grande-Bretagne.

11. Cette expression est un lieu commun au XIX^e siècle. On peut supposer qu'elle fut importée de Grande-Bretagne où dès le XVIII^e siècle on qualifia les établissements réservés aux fous « d'English Bastilles ».

12. Du 28 août au 18 octobre 1868.

13. Hector Malot, *Un beau-frère*, Paris, Hetzel, 1869.

14. Hector Malot, *Un beau-frère*, New York, C. Lassalle, 1869.

fin du siècle¹⁵, dont une illustrée par Paul Cousturier¹⁶. Pour finir, il fut même adapté pour le théâtre par Adolphe Belot¹⁷, auteur connu pour son amour des sujets à scandale¹⁸. De l'avis même de Malot, le scénario, pourtant, était assez simple :

L'idée d'*Un beau-frère* est d'une extrême simplicité et tient en quelques lignes : Un homme sain d'esprit (*Céneri*), mais que des parents ont intérêt à faire passer pour fou, est reconnu fou par des médecins, et enfermé dans un asile d'aliénés où il devient fou.¹⁹

L'intrigue d'*Un beau-frère* s'inspirait ainsi visiblement des histoires de « séquestrations arbitraires » qui faisaient alors la une de la presse. À ceci près qu'à la différence des journalistes, Malot ne se contentait pas de critiquer la loi de 1838 et ses failles permettant de faire aisément enfermer quelqu'un comme fou, il attaquait tout le système. Céneri, son « séquestré arbitraire », parvenait à surmonter les difficultés de la législation et à sortir de l'asile, il n'en mourait pas moins. Le contact des autres aliénés, la coupure avec le monde extérieur, les soi-disant traitements (le roman tire à boulets rouges sur la camisole et le « bain thérapeutique »), l'avaient irrémédiablement gâté. À en croire Malot, l'atmosphère asilaire était ainsi telle que, non seulement les aliénés n'y guérissaient pas, mais que, pire encore, les gens sains y devenaient fous (et ce, très rapidement, Céneri ne passant au total que trois semaines à l'asile). La médecine mentale fonctionnait donc à l'envers : loin de guérir la folie, elle la créait.

D'autres avant Malot avaient déjà eu des mots très durs contre les aliénistes, d'anciens patients, notamment, ou des promoteurs de thérapies alternatives comme Jules Duval ou le baron Mundy²⁰. Mais il était le premier à le faire dans l'espace du roman et, surtout, à avoir autant de succès. Il eut donc beau prétendre qu'il ne blâmait pas tant les médecins que le « système »²¹, ceux-ci n'apprécièrent guère de voir

15. *Un beau-frère* fut publié à nouveau chez Dentu en 1891, chez Flammarion en 1896 et chez Fayard en 1898.

16. Hector Malot, *Un beau-frère. Édition illustrée par P. Cousturier*, Paris, Dentu, 1891 (cette édition sera celle de référence). Plus connu sous le pseudonyme « Paul de Sémant », Paul Cousturier (1855-1915) a écrit plusieurs romans d'aventure, mais il est surtout célèbre pour ses illustrations de livres pour enfants.

17. Adolphe Belot, *Le beau-frère. Pièce en cinq actes de M. Adolphe Belot tirée du roman de M. Hector Malot. Représentée pour la première fois au théâtre du Gymnase dramatique, le 1er septembre 1873*, Paris, Dentu, 1874.

18. Natif de la Guadeloupe, Adolphe Belot (1829-1890) connut d'abord le succès en tant qu'auteur dramatique, avant de défrayer la chronique en 1869 avec la publication de *Mademoiselle Giraud*, roman qui traitait d'amours lesbiennes. *Le Figaro* en arrêta la publication devant les réactions outrées des lecteurs, ce qui assura le succès du livre en librairie (paru chez Dentu).

19. Malot, Hector. *Le Roman de mes romans*, ouvr. cité, p. 39.

20. On se reportera à l'article de Thomas Mueller pour en savoir plus sur ces deux personnages.

21. Hector Malot, *Un beau-frère*, ouvr. cité, p. 319.

leurs asiles aussi violemment mis en cause. Autre motif d'agacement : dans *Un beau-frère* les médecins étaient réduits au rang de personnages secondaires – absents du quotidien asilaire, ils jouaient surtout le rôle de dupes dans les manigances du beau-frère de Céneri – tandis que les fous, eux, avaient la vedette. C'est en effet par le biais d'un dispositif textuel original que Malot y dépeignait le quotidien asilaire, intercalant dans le récit un « journal » tenu par Céneri durant son hospitalisation. L'espace de quarante-deux pages, le narrateur omniscient laisse ainsi la place à un récit intérieur, décrivant l'ordinaire de la vie à l'asile, mais aussi la lente descente aux enfers du héros, dont la raison vacille un peu plus chaque heure passée dans cet environnement. Le passage est à l'évidence le plus intéressant, il est d'ailleurs le seul qui retint vraiment l'attention du public, autrement peu concerné par les récits de courses hippiques (marotte du héros) émaillant une bonne partie du roman. En adoptant ainsi le point de vue du fou, Malot, en effet, faisait figure de novateur.

L'asile vu par le fou

Les patients ont toujours cherché à témoigner de leur expérience de la folie, de l'asile et de la médecine mentale. Jusqu'aux années 1860, cependant, la majorité de ces écrits ont été publiés à compte d'auteur et n'ont eu que peu de visibilité. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, avec la multiplication des scandales de « séquestrations arbitraires », la situation changea. Si le pouvoir utilisait les asiles comme des « Bastilles », il était alors légitime d'avoir des doutes sur les médecins qui devaient être au mieux des témoins peu regardants, au pire des complices de cette dérive. Dès lors, pour juger des maisons de fous – lieux de soin pour esprits troublés ou prisons clandestines ? – il parut logique de se tourner vers ces autres acteurs de la scène asilaire : les patients. Les éditeurs se montrèrent ainsi plus attentifs aux récits d'internement, Ernest de Garay²² et Eugène Garsonnet²³ réussissant par exemple à faire publier plusieurs ouvrages chez Dentu et chez Michel Lévy. D'autres furent même directement démarchés comme le vicomte de

22. Avocat à la Cour de Paris, Ernest de Garay (dates inconnues), était aussi un littérateur connu pour ses *Légendes des Pyrénées* (1857), maintes fois rééditées. Interné quelques mois à Charenton, il raconta cette expérience sous le pseudonyme de « Karl-des-Monts » dans plusieurs ouvrages parus chez Michel Lévy : *Réflexions d'un mort sur les vivants*, *L'Antre de la chicane intra-muros* et *Les Martyrs de la bêtise humaine* (2 vol.). Aucun de ces ouvrages, qui sont mentionnés dans plusieurs bibliographies, ne sont aujourd'hui consultables (du moins à ma connaissance), à l'exception de : Karl-des-Monts, *Un martyr dans une maison de fous, révélations historiques*, Bruxelles, J.J. Rozez, 1863.

23. Agrégé de lettres, Eugène Garsonnet (1814-1876) fut maître de conférences de langue et de littérature française à l'École normale, avant de devenir professeur d'éloquence à la Faculté de Paris. Il fut ensuite nommé inspecteur général de l'enseignement secondaire (1874). Quand il était étudiant, Garsonnet était entré dans une maison de santé sur les conseils de son maître

Rancy à qui Hippolyte de Villemessant demanda en 1864 d'écrire une série d'articles sur son expérience de l'aliénisme pour *L'Événement*²⁴, estimant le sujet propre à relancer le titre. Ce ne fut pas le cas, mais l'anecdote est tout de même significative : qu'un patron de presse averti comme Villemessant pense assurer le succès d'un journal en mettant en vedette un ancien aliéné en dit long de l'intérêt grandissant du public pour les patients.

En insérant un « journal de séquestration » dans *Un beau-frère*, Malot s'inscrivait donc dans cette tendance, reconduisant en somme le pari de Villemessant à l'échelle du roman. À ceci près qu'il n'était pas, lui, un ancien pensionnaire d'un établissement aliéniste. Il s'inspirait de faits réels, il prenait la plume en lieu et place d'un fou, mais sa posture était celle de l'écrivain, pas du témoin. Or c'est là la différence fondamentale qui fit tout le succès de l'ouvrage. Car sans doute aurait-on du mal à voir aujourd'hui ce qui dans *Un beau-frère* a pu en son temps autant retenir l'attention. C'est oublier que Malot apparut comme un pionnier, le premier écrivain à donner voix au fou, non pas au fou rêvé, au fou du fantasme littéraire, mais au fou réel, à l'interné des asiles. Faisant entrer les récits d'internement dans l'espace littéraire, Malot les légitimait, reconnaissant leur valeur comme témoignages et sources d'inspiration. Puis, en écrivant à la place d'un homme devenant fou, en retraçant ses souffrances, ses pensées, la déréliction progressive de son esprit, il sous-entendait aussi que les écrivains étaient au moins autant capables de comprendre les aliénés que les médecins. En d'autres termes, il ne se contentait pas de critiquer l'institution, il mettait en cause le mandat d'expertise des aliénistes, prétendant que le fou et l'écrivain étaient également compétents pour juger de l'aliénation et du monde asilaire.

Désordres publics

La critique, radicale, porta ses fruits, *Un beau-frère* s'attirant un beau succès de polémique, d'autant plus vif que sa parution dans l'honorable *Journal des Débats* semblait garantir le bien-fondé de ses attaques. Pour les aliénistes, Malot comptait désormais au rang des ennemis de la médecine mentale. Quant au gouvernement, pour faire taire les critiques et rassurer l'opinion, il décida de nommer une commission chargée de juger

Royer-Collard, dont le frère était aliéniste à Charenton. L'endroit était loin de répondre à ses attentes et il en était sorti rapidement. Une fois son avenir assuré, il admit avoir un jour souffert de troubles psychiques et mit en avant cette expérience pour expliquer pourquoi les méthodes aliénistes lui semblaient tout à fait inadéquates (Garsonnet, Eugène. *D'une lacune énorme à combler dans la législation française. Question des aliénés*, Paris, Dentu, 1861).

24. *L'Événement*, 2 et 3 décembre 1864. L'auteur, ajoutant de nouveaux passages, en tira un livre : Vicomte de Rancy. *Souvenirs d'un fou*, Paris, Imprimerie de Brière, 1865.

de la nécessité de modifier la loi sur les asiles – une réaction rapide, révélatrice de l'impact du livre sur la scène publique. La volonté de réforme, cependant, n'était qu'apparente, puisque la commission était principalement composée de médecins et d'aliénistes bon teint tel le Dr Ambroise Tardieu²⁵, dont on savait pertinemment qu'ils étaient opposés à toute idée de révision. Leur première décision fut ainsi de convoquer Malot, sommé de s'expliquer sur ses allégations. Celui-ci déclina l'invitation, refusant de se plier à cette « comédie »²⁶. Il fit cependant savoir qu'il possédait une documentation de première main à l'appui d'*Un beau-frère*, tout ce qu'il y décrivait de l'ordinaire asilaire étant bien ancré dans le réel. À ce propos, bien que Malot n'en ait pas fait mention²⁷, il n'est pas impossible qu'il ait aussi été inspiré par Jules Vallès, son ami²⁸, qui avait eu une douloureuse expérience de l'internement²⁹.

Quoi qu'il en soit, la nomination d'une commission aussi visiblement partielle ne parvint pas à rassurer l'opinion et encore moins à calmer l'opposition. Peu de temps après, Gambetta déposa ainsi le premier projet de nouvelle législation sur les aliénés devant le Corps Législatif. À cette occasion, il fit un réquisitoire sans appel contre l'institution asilaire, l'accusant de cacher un « crime sous chacune de ses pierres »³⁰, un morceau d'éloquence comme seul savait le faire la tête montante de la jeune garde républicaine. Le mal était fait : le thème de la réforme asilaire venait de faire son entrée, en grande pompe, sur la scène politique. Cette fois ce n'étaient plus seulement les internements abusifs qu'on voulait

25. Membre de l'Académie de médecine (élu en 1859), professeur de médecine légale à l'École de médecine de Paris (1861-1879), Ambroise Tardieu (1818-1879) est une des figures tutélaires de l'aliénisme français.

26. Hector Malot, *Le Roman de mes romans*, ouvr. cité, p. 69-70.

27. Malot expliqua s'être principalement inspiré de deux histoires pour écrire *Un beau-frère* : la mésaventure d'un ami de son père et celle d'un autre homme, tous deux internés dans des circonstances douteuses. Il possédait des pièces originales à l'appui de ce dernier cas (Malot, Hector. *Le Roman de mes romans*, ouvr. cité, p. 40-41)

28. Sur l'amitié indéfectible nouant Malot à Vallès (Malot est notamment celui qui permit la publication de *Jacques Vingtras* et des *Mémoires d'un Révolté* pendant l'exil de Vallès à Londres) on lira : Jules Vallès, *Œuvres complètes*, publiées sous la direction de Lucien Schele, t. 6. Correspondance avec Hector Malot. Préface et notes de Marie-Claire Bancquart, Éditeurs français réunis, 1968.

29. En 1851, quand il apprit que son fils participait aux barricades contre le coup d'état, le professeur Louis Vallès le fit enfermer à l'asile St Jacques (Nantes), où sa sœur Marie-Louise fut également internée. Si cette dernière ne sortit jamais du circuit asilaire, Jules Vallès fut libéré au bout de quelques mois grâce à l'intercession d'un ami. Il ne fit qu'une allusion détournée à cet épisode dans *Le Bachelier* (1881). En 1918, un médecin reprit le dossier, concluant qu'il s'agissait bien d'un « exemple probant de séquestration arbitraire » (Dr Benon, « Jules Vallès à l'asile des aliénés Saint-Jacques de Nantes », *La Nouvelle Revue*, 15 décembre 1918).

30. Déclaration faite par Gambetta devant le Corps législatif le 21 mars 1870, citée par Théophile Roussel (Théophile Roussel, *Notes et documents concernant la législation française et les législations étrangères sur les aliénés. Annexes au procès-verbal de la séance du 20 mai 1885. Commission relative à la révision de la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés*, Paris, M. Mouillot, 1885, p. 298-299).

éviter, c'était tout le dispositif qu'on voulait changer, faire en sorte que les asiles, de « Bastilles » qu'ils étaient devenus, redeviennent les lieux de soin qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être. Une fois les républicains au pouvoir, l'aliénisme entra donc dans une période de crise. Pour beaucoup mettre fin à « l'abominable loi de 1838 »³¹ était désormais une question de principe, la République se devant de réformer une institution si manifestement contraire à ses principes.

LES CONSÉQUENCES DU SUCCÈS D'*UN BEAU-FRÈRE*

Aliénés témoins et « romans d'asile »

Bien sûr, la montée du sentiment anti-aliéniste ne tenait pas uniquement à la publication d'*Un beau-frère*. La croissance apparemment sans fin des effectifs asilaires, le poids démesuré du « service des aliénés » dans les budgets départementaux³², ainsi que la conviction d'une collusion entre aliénistes et « machinations bonapartistes »³³, sont les facteurs de fond expliquant pourquoi autant de politiques souhaitaient alors « en finir »³⁴ avec les asiles. Mais Malot avait joué un rôle non négligeable en assurant la visibilité de ce sujet technique, *a priori* peu attractif, qu'était la réforme de la politique d'hygiène mentale. En outre, le succès du « journal de séquestration » d'*Un beau-frère* fut un exemple fort, montrant qu'à côté des scientifiques le public tenait à entendre une autre version : celle des malades et de l'expérience vécue.

Les patients furent donc encouragés à prendre la plume. Ce n'est ainsi pas un hasard si Eugène Garsonnet fit paraître deux nouveaux ouvrages juste après la publication du roman de Malot³⁵. De façon générale, les années qui suivirent virent l'intrusion de plus en plus fréquente des aliénés sur la scène publique : la presse se mit à publier des lettres d'internés, d'autres témoignages asilaires furent édités, des « comités de visiteurs d'asile » se chargèrent de recueillir les doléances des malades... ; un mouvement qui, s'il n'avait pas été lancé par Malot, bénéficia néanmoins largement de la polémique née de la parution de son livre.

31. Jacques Dhur, « Une loi abominable », *Drames vécus*, série B, n° 1, 17 février 1904.

32. En 1864, la France dépensait un peu plus de dix millions de francs à l'entretien de ses asiles, en 1874 le chiffre était monté à presque dix-sept millions, en 1896 à presque vingt et un et ainsi de suite, jusqu'à dépasser les deux cent millions dans l'entre-deux-guerres (voir J. Raynier et H. Beaudoin, *L'Aliéné et les asiles d'aliénés. Assistance, législation, médecine légale*, Le François, 1930).

33. Correspondance d'Yves Guyot. Lettre de Jean Laurent suppléant répéteur à Sainte Barbe et ancien interne de l'asile d'Armentières, 1^{er} juin 1879. Fonds Yves Guyot, Carton des aliénés, fonds en cours de re-cotation, Archives de la ville de Paris.

34. Louis Favre, *Il faut en finir ! La loi sur les aliénés (1838-19.. ?)*, Favre, 1911.

35. Eugène Garsonnet, *Port-Royal et la médecine aliéniste*, Dentu, 1868 ; *La Loi des aliénés. Nécessité d'une réforme*, Thorin, 1869, réédité dans une édition considérablement augmentée en 1877.

C'est toutefois au niveau littéraire que son influence fut la plus perceptible. Avec *Un beau-frère*, les adversaires des asiles avaient en effet compris l'intérêt de la fiction quand il s'agissait de convaincre l'opinion. Il est ainsi intéressant de voir qu'après des années passées à attaquer les aliénistes dans le journal *La Lanterne*, au sein du Conseil général de la Seine ou devant les tribunaux, Yves Guyot³⁶ se décida à écrire un roman³⁷. D'autres – Jules Vallès³⁸, Paul Bru³⁹ ou Pierre Boyer⁴⁰, par exemple – firent aussi ce choix. Or tous leurs ouvrages suivaient peu ou prou le même schéma : l'intrigue était à peu de choses près similaire – un individu, « séquestré arbitraire », devenait réellement fou au contact du monde aliéniste, le but identique – pointer les dérives de la médecine mentale en se plaçant du point de vue des patients, les sources analogues –, les auteurs se réclamant tous d'une connaissance intime de l'univers asilaire. L'influence de Malot était ici évidente, chacun reprenant les ficelles qui avaient assuré le succès d'*Un beau-frère*. L'écrivain avait ainsi lancé un genre : celui du « roman d'asile », qui marqua durablement le paysage littéraire français (le premier prix Goncourt, *Force ennemie*⁴¹ de John Antoine Nau⁴², s'inscrivait d'ailleurs dans cette veine, le roman flirtant avec les limites du genre, à mi-chemin entre peinture asilaire et science-fiction).

Quand l'écrivain devint « aliéniste amateur »

Mais l'impact d'*Un beau-frère* ne s'arrêta pas à la scène extérieure : sa publication eut également des répercussions importantes sur la vie de Malot.

Le livre paru, Malot découvrit en effet que le public le tenait désormais pour un spécialiste des troubles mentaux et trouvait parfaitement normal de venir sonner à sa porte pour lui demander conseil, l'un se

36. Journaliste, économiste, écrivain, politique, Yves Guyot (1843-1928) milita toute sa vie en faveur des droits des exclus (prostituées, prisonniers, aliénés) et fut aussi l'un des premiers à défendre Dreyfus.

37. Yves Guyot, *Un fou*, C. Marpon/E. Flammarion, 1884.

38. Vallès avait ambitionné d'écrire *Les Désespérés*, un livre dénonçant tous les lieux d'enfermement (prisons, asiles, maisons de correction...). Le roman s'intitula finalement *La Dompteuse* et resta inachevé (*La Dompteuse* parut du 13 février au 13 mai 1881 dans *Le Citoyen de Paris*).

39. Paul Bru, *En démente !*, Ernest Flammarion, 1899-1900. Paul Bru (1858- ?) était un familier de l'institution médicale (il avait dirigé l'hôpital Saint-Antoine) et un proche de l'aliéniste iconoclaste Désiré-Magloire Bourneville (1840-1909), l'un des rares à vouloir réformer le système asilaire.

40. Pierre Boyer, *Mémoires d'un séquestré*, O. Joannin, 1903. Pierre Boyer (1836-1916) est un médecin généraliste, dont certains romans inspirés de sujets médicaux ont eu quelque succès (on mentionnera *Une Brune, scènes de la vie de carabin*, 1868).

41. Nau, John-Antoine. *Force ennemie*, Édition de la Plume, 1903.

42. Sur John-Antoine Nau (1860-1918), on lira : Catherine Harlé-Conard, « John-Antoine Nau (1860-1918) », uniquement disponible sur <http://membres.lycos.fr/goncourt/NauJohnA/article2.htm>.

plaignant d'être un « séquestré arbitraire », l'autre voulant avoir son avis sur l'état mental d'un proche. La surprise passée, il décida de prendre au sérieux ce rôle « d'aliéniste amateur », acceptant même de se rendre dans des asiles pour examiner certains patients.

Ainsi pris en tenailles entre le corps médical qui lui reprochait de se mêler de problèmes sur lesquels il n'avait aucune compétence et de parfaits inconnus lui demandant de juger de leur état psychique, l'écrivain n'eut guère d'autre choix que de s'intéresser plus encore à la médecine mentale. Après la parution d'*Un beau-frère*, Malot prit donc soin d'approfondir sa culture psychiatrique, ses autres ouvrages témoignant d'une lecture approfondie de la littérature spécialisée. Encore n'était-ce là qu'une fréquentation indirecte du monde médical. Car quand on vint le « consulter », Malot, prudent, estima tout de même plus sage d'aller prendre conseil auprès d'un homme de l'art. Il se tourna alors tout bonnement vers son voisin, qui n'était autre que le Dr Louis Calmeil⁴³, ancien médecin de Charenton et probablement l'un des rares aliénistes à ne pas le détester. Calmeil accepta de l'assister, certes à titre non officiel et se gardant bien d'en parler à ses confrères. Il n'empêche : un « vrai » aliéniste acceptait de se joindre à « l'aliéniste amateur », reconnaissant *de facto* les aptitudes de Malot l'écrivain à juger des affaires de santé mentale.

Malot n'entrevoit ainsi plus seulement le quotidien des aliénés par le biais de documents, il était directement pris à parti. Il explorait les établissements aliénistes, il était traité d'égal à égal par un médecin, il interrogeait les familles, les patients..., une connaissance unique de l'univers asilaire qui changea peu à peu sa façon de percevoir et de décrire la folie.

D'Un beau-frère à Mère : les évolutions d'un style

Après *Un beau-frère* Malot écrivit d'abord *Le Mari de Charlotte*⁴⁴ (1873) pour dénoncer à nouveau les dangers de la médecine mentale. Son propos n'y était guère différent : il s'agissait là encore de pointer les limites de la loi de 1838, le roman racontant comment un homme pouvait se servir des asiles pour se débarrasser d'un mari et profiter de sa femme.

Plus intéressant, en revanche, est le troisième et dernier livre qu'il consacra à l'aliénisme : *Mère*, paru pour la première fois dans le *Figaro* en 1889⁴⁵.

43. Louis Calmeil (1798-1895), aliéniste de la première génération, eut même l'occasion de travailler avec Philippe Pinel. Après avoir été médecin inspecteur du service de santé, il devint en 1848 médecin de la division des femmes à Charenton où il avait été interne. Il y fut ensuite nommé médecin-chef (1852) et demeura à Charenton jusqu'en 1872, date à laquelle il prit sa retraite.

44. *Le Mari de Charlotte* a d'abord été publié dans le *Bien public* en 1873, puis édité chez Michel Lévy frères en 1875, avant d'être réédité chez Marpon et Flammarion en 1890.

45. *Mère* fut publié en feuilleton dans le *Figaro* de décembre 1889 à février 1890, puis en volume chez Flammarion en 1896.

Vingt ans après *Un beau-frère*, une date anniversaire qui ne devait sans doute rien au hasard, l'ouvrage sonnait en effet comme une forme d'ultime mise au point avec le corps médical. L'intrigue – un homme est séquestré dans sa propre maison par suite des manigances de son fils, gâté par une mère trop protectrice – est ainsi prétexte à une galerie de portraits, une série d'aliénistes se succédant au domicile du héros pour juger de sa soi-disant aliénation. *Mère* se présente donc comme un roman à clef, le lecteur pouvant aisément deviner quelle théorie ou quel médecin est visé derrière chaque personnage : Patras, « vieille gloire qui se survivait, et au fond en était sur plus d'un point resté aux idées de sa jeunesse, celles d'un spiritualisme arriéré »⁴⁶, probablement inspiré par Calmeil ; le Dr Louville plus connu pour sa « vie mondaine (...) brillante et tapageuse »⁴⁷ que pour son travail, le Dr Émile Blanche⁴⁸ sans doute ; Materne persuadé que les fous doivent être traités en douceur, et son opposé « Chenoffe », partisan de la méthode autoritaire, une allusion transparente au Dr Leuret⁴⁹ ; sans oublier le Dr Soubyranne, auteur d'un ouvrage intitulé *Les demi-fous*⁵⁰ présenté « dans le monde et dans les journaux (...) plus souvent pour le plaisanter que pour le louer »⁵¹, dans lequel on reconnaît sans peine le Dr Campagne, l'aliéniste le plus moqué du XIX^e siècle⁵².

46. Hector Malot, *Mère*, Flammarion, 1896, p. 259.

47. *Ibid.*, p. 259.

48. L'établissement privé des Dr Blanche père (Esprit Blanche (1796-1852)) et fils (Émile Blanche (1820-1893)) est sans doute la plus célèbre maison de santé du XIX^e siècle. Émile Blanche était une figure très en vue de la vie parisienne (voir Laure Murat, *La Maison du docteur Blanche*, Hachette littératures, 2002).

49. Pour François Leuret (1797-1851) le « traitement moral » consistait à faire comprendre aux aliénés qu'ils étaient dans l'erreur. Pour ce faire, l'usage de méthodes drastiques était légitime : paroles autoritaires, punitions, etc. D'autres médecins, notamment Esprit Blanche, n'appréciaient pas ses conceptions. Selon l'historien et psychiatre Pierre Morel, leurs reproches étaient cependant peu mérités, Leuret ne faisant qu'admettre la réalité de pratiques qui étaient en fait celles de la majorité (Dr Morel, Pierre. « François Leuret, une victime du Traitement moral, plaidoyer pour un mal aimé », préface à François Leuret, *Indications à suivre dans le traitement moral de la folie*, L'Harmattan, 1998, première édition 1846).

50. J'ignore si Malot fut visionnaire ou si le romancier Michel Corday (1870-1937) voulut plus tard lui rendre hommage. Quoi qu'il en soit, en 1905 ce dernier fit paraître un roman intitulé *Les Demi-fous* (Charpentier 1905). L'expression eut un grand succès et passa aussitôt dans le vocabulaire médical (on citera notamment : Joseph Grasset, *Demifous et demiresponsables (sic)*, Alcan, 1907).

51. Hector Malot, *Mère*, ouvr. cité, p. 261.

52. En 1869, le Dr Campagne, ancien médecin-chef de l'asile de Montdevergues, fit publier son *Traité de la manie raisonnée* (Masson et fils) dont la thèse peut se résumer ainsi : « Moins un malade déraisonne, plus il est gravement atteint », selon une formule de *La Lanterne* (11 novembre 1879). Le livre fut attaqué par un autre familier de l'aliénisme, le Dr Henri Thulié (1832-1916) (*La Manie raisonnée du Dr Campagne*. Paris : Germer Baillière, 1870), qui critiqua violemment les hypothèses de son collègue, dont il pointa l'ineptie et la dangerosité. Thulié assura à rebours le succès de Campagne : jusqu'à la fin du siècle, chaque fois qu'on voulait stigmatiser la tendance à voir des fous partout, l'habitude se prit de citer son livre qui, il est vrai, ne dépasserait pas dans les pages d'un bêtisier médical.

Folie destructrice ou folie créatrice ?

Le style avait changé, Malot trempait ici sa plume dans le vitriol, adoptant un ton grinçant dont il était peu coutumier. Autre originalité : il figurait lui-même dans le roman, sous les traits de « Darlot », un écrivain qui venait en aide au héros. La similitude avec le patronyme « Malot » est déjà parlante, il est de plus précisé que Darlot est auteur d'un roman qui fit « un certain bruit » « dans lequel il y avait un personnage qu'on enfermait comme fou et qui ne l'était pas »⁵³, *Un beau-frère* bien sûr. Or voici un extrait des propos de Darlot/Malot :

Admettons que les héréditaires soient prédisposés à la folie (...) mais s'ensuit-il que les gens qui ont le caractère irritable, les idées bizarres, les allures excentriques, les sentiments mobiles (...) soient des malades qui doivent entrer dans les classifications qu'on invente chaque jour, l'astrophobie, l'agoraphobie, la claustrophobie, et toutes celles qu'on trouve et qu'on trouvera ? (...)

Qu'il (*le héros*) ne soit pas comme tout le monde, c'est possible, et à vrai dire tant mieux pour lui. Aristote n'a-t-il pu remarquer qu'il n'y a pas d'esprits supérieurs sans une dose de démence ? (...) C'est par les demi-fous que l'humanité marche, progresse, jouit, brille ; sans eux elle s'éteindrait dans le crétinisme. César, Mahomet, Pierre le Grand, qui étaient épileptiques ; Turenne qui était bègue ; Socrate halluciné ; Pascal, obsédé ; Rousseau, mélancolique ; Byron scrofuleux ; Mozart, névropathe ; Buffon, louche, auraient bien des chances pour être internés s'ils vivaient de nos jours. Et Jeanne d'Arc s'il y avait eu un aliéniste à Vaucouleurs qu'aurait-on fait d'elle ?⁵⁴

Le passage est intéressant à plus d'un titre. Il est d'abord troublant que *Mère* soit le seul roman où Malot se soit ainsi mis en scène comme il l'admit lui-même⁵⁵. Il tenait visiblement à donner son avis personnel, assumé comme tel, sur le sens de la folie. Or c'était là une bien étrange prise de position, puisqu'il ne s'en prenait pas seulement à la tendance à voir dans toute particularité un signe pathologique, il allait jusqu'à dire qu'il n'y avait pas de progrès sans « demi-fous ». C'était nouveau chez lui, car dans *Un beau-frère*, s'il avait pris le parti des fous, il n'en avait pas moins dressé un terrible tableau du mal dont ils souffraient. Un des personnages, semi-lucide, y espérait devenir totalement aliéné pour « ne pas se souvenir, ne pas sentir »⁵⁶, ne plus se rendre compte de l'expérience effroyable de la folie. Quant au héros, son séjour asilaire avait suffi pour ébranler son esprit, peu, mais suffisamment pour qu'il se tue. Qu'elle soit

53. Hector Malot, *Mère*, ouvr. cité, p. 375.

54. Hector Malot, *Mère*, ouvr. cité, p. 377-378.

55. Voir « Notice explicative », dans Hector Malot, *Mère*, E. Flammarion, 1896, p. 427-432.

56. Hector Malot, *Un beau-frère*, ouvr. cité, p. 269.

totale ou partielle, acquise ou héréditaire, Malot percevait donc alors l'aliénation comme un phénomène essentiellement néfaste. Vingt ans après, une fréquentation plus intime des aliénés et de leurs médecins l'avait fait changer d'avis, l'auteur estimant à présent qu'il y avait au contraire du bon dans une « dose de démence » et dans l'existence des hallucinés et autres mélancoliques.

L'idée était inhabituelle dans une époque qui, certes, plaignait les aliénés « victimes » des manigances aliénistes, mais n'en craignait pas moins la dégénérescence. On pouvait s'apitoyer sur le sort des fous, vouloir qu'ils soient mieux traités, prendre en compte leurs doléances, cela n'impliquait pas de voir en eux d'éventuels « esprits supérieurs ». Qu'ils soient pro ou anti-aliénistes, les hommes du XIX^e siècle se retrouvaient sur un point : la folie, en soi, était une affliction, seule différait leur vision des moyens à employer pour enrayer ce fléau. À l'époque où *Mère* fut publié (1889 pour son édition en feuilleton, 1896 pour le livre) rappelons que Max Nordau faisait sensation avec *Dégénérescence*⁵⁷ où il dressait une liste de tous les artistes « dégénérés » de son temps. Comme Malot, Lombroso et bien d'autres, Nordau convenait donc que les « génies » étaient généralement déséquilibrés, mais il estimait que là était justement le danger : les génies étaient malades, malsains, les médecins devaient aider à se préserver de leur influence. Or pour Malot, c'était bien au contraire en étant privée de folie que l'humanité risquait de s'éteindre dans le « crétinisme » et c'était des aliénistes, pas des aliénés, qu'il fallait se garder. En considérant ainsi que certains types de déséquilibres étaient profitables, il faisait donc figure d'iconoclaste, devant certains psychiatres qui soutinrent plus tard que les fous comptaient aussi des « progénérés »⁵⁸, c'est-à-dire des individus supérieurs, premiers représentants d'une évolution future de l'esprit humain.

Le chemin par lequel Malot en était venu à cette conclusion reflétait celui de toute une génération. Attaquant initialement les aliénistes pour des raisons politiques – soupçonnant le pouvoir impérial d'avoir remplacé les lettres de cachet par l'internement psychiatrique – certains républicains s'étaient mis en tête d'écouter les « séquestrés » asilaires, espérant en apprendre plus sur les « machinations bonapartistes ». Mais cette fréquentation des patients ne fut pas sans conséquence, les revendications et les idées propres des aliénés finissant peu à peu par influencer les partisans de la destruction des « Bastilles de santé ». C'est ainsi que, tout

57. Max Nordau, *Dégénérescence*, F. Alcan, 1894 (paru en allemand en 1892).

58. En France, Évariste Marandon de Montyel (1851-1908) fut le premier à émettre une telle hypothèse, cependant la notion de « progénérescence » ne commença à être vraiment discutée qu'à partir de 1908, date de publication de la thèse de Paul Voivenel (1880-1975) *Littérature et folie, étude anatomo-pathologique du génie littéraire* (F. Alcan, 1908). En Russie, la notion apparut plus tôt (voir l'article d'Irina Sirotkina).

comme certains malades voulaient voir dans la folie un signe de « sublime » supériorité⁵⁹, certains anti-aliénistes en vinrent à soutenir qu'une « dose de démence » était nécessaire au progrès. Si en France (ce constat devrait être nuancé dans d'autres pays) les anti-aliénistes ne réussirent finalement pas à changer le système asilaire, il n'empêche, le parcours d'hommes tels que Malot conduit donc à nuancer la vision d'un XIX^e siècle uniquement dominé par le « pouvoir psychiatrique » et où les fous n'auraient eu aucun droit à la parole.

(Université de Cambridge, Royaume-Uni)

59. Aude Fauvel, « Du danger d'être normal. Écrits de fous, littérature et discours médical ». « Psychologies fin de siècle ». Numéro spécial de *RITM*, n° 38, 2008, p. 237-251.